

# ODYSSÉE JEUNES

Envie de faire découvrir  
le monde à vos élèves ?

—  
Guide pratique  
2018–2019

## Session 1

Du lundi 10 septembre 2018  
au lundi 15 octobre 2018 inclus

## Session 2

Du lundi 18 mars 2019  
au jeudi 18 avril 2019 inclus

Odysée Jeunes est une initiative  
du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis,  
de la Fondation BNP Paribas  
et de la Direction des services départementaux  
de l'Éducation nationale.

**Odyssée Jeunes est un programme du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale et de la Fondation BNP Paribas dédié à soutenir la réalisation de voyages scolaires organisés par les collèges du département. Chaque projet soutenu peut bénéficier d'une subvention pouvant atteindre 15.000 euros pour des projets d'une durée d'un an.**

**Lancé en décembre 2009, ce programme a déjà permis la concrétisation de plus de 1.100 voyages scolaires permettant à plus de 42.000 collégiens d'approfondir leurs connaissances d'une langue étrangère ou celles de l'histoire d'un pays, en abordant les notions de développement durable ou de citoyenneté et de découvrir d'autres cultures.**

**Vous trouverez dans ce guide toutes les conditions pour présenter votre projet pédagogique et quelques conseils pour vous aider à le concevoir et l'organiser.**

Photographies de l'ouvrage

Voyage au sommet du Puy de Dome — 2017

© Sophie Loubaton /CAPA Pictures pour la Fondation BNP Paribas

Une vingtaine d'élèves de 3<sup>e</sup> du collège Jean Jaurès de Pantin est partie étudier le climat aux abords de la chaîne des volcans d'Auvergne. Une excursion pleine de découvertes et de grand air organisée par leurs trois enseignants Kamel, Floriane et Elodie respectivement professeurs de physique, SVT et anglais.



Le programme Odyssée Jeunes s'efforce de répondre à deux enjeux principaux :

- favoriser la mobilité et l'ouverture culturelle des collégiens du département au travers d'un projet pédagogique comprenant un voyage scolaire
- permettre au plus grand nombre d'élèves de pouvoir en bénéficier.

## Conditions d'éligibilité

### Quel type de projet présenter ?

Tous les projets pédagogiques qui incluent un voyage scolaire, se déroulent sur toute l'année scolaire et répondent à une des thématiques suivantes :

- Découverte et apprentissage d'une langue étrangère
- Education à la citoyenneté (construction européenne, coopération décentralisée...)
- Découverte des lieux de mémoire et historique
- Découverte des sciences
- Education au développement durable
- Education artistique et patrimoine
- Découverte de l'économie, des métiers, des formations...
- Découverte des jeux olympiques et paralympiques.

A noter : la subvention maximum est de 15.000 euros par projet. Etant précisé qu'un même établissement ne pourra toucher plus de 15.000 euros de subvention par session, quel que soit le nombre de projets déposés.

### Où le voyage peut-il avoir lieu ?

Le voyage du projet pédagogique présenté peut se dérouler en France et à l'étranger, dans la limite des recommandations du Ministère des Affaires Etrangères.

Pour en savoir plus :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>

### Quels sont les projets non éligibles ?

- Les projets à dominante sportive (ex : séjour ski).
- Les projets confessionnels et/ou politiques.
- Les projets dont le voyage a déjà eu lieu au moment où interviendra le financement Odyssée Jeunes.

## Qui peut présenter un projet ?

Le Chef d'établissement indique la composition de l'équipe organisatrice et leurs profils professionnels, il désigne un référent en charge de la présentation du projet.

Le référent doit être un membre de l'équipe éducative du collège (chef d'établissement, enseignant, conseiller principal d'éducation, professeur documentaliste...).

Pour les voyages associant des Agents Techniques Territoriaux des Etablissements d'Enseignement (ATTEE), le Conseil départemental s'engage à remplacer l'agent sur la durée du séjour. Cette nouvelle mesure a pour objectif de réaffirmer le rôle de ces agents dans la communauté éducative. Encadrée par une circulaire du Ministère de l'Éducation nationale et, avant de présenter un projet dans le cadre de notre programme, nous vous invitons à en prendre connaissance sur le site Internet : [eduscol.education.fr](http://eduscol.education.fr)

## Exemples de voyages

Le voyage doit répondre à des objectifs pédagogiques bien définis et approfondir, sous un autre angle, les questions étudiées en classe. Il doit s'inscrire dans un projet pédagogique plus global qui doit couvrir sur toute l'année scolaire.

### Collège Gustave Courbet à Romainville – Voyage en Laponie

24 élèves du collège Gustave Courbet de Romainville se sont impliqués avec leurs enseignants dans le projet « CityZen » et sont partis en Laponie et à Stockholm en mai 2018.

Ce projet autour du développement durable s'est tout d'abord traduit par la mise en place d'un travail interdisciplinaire avec les enseignants de SVT, anglais, histoire-géo, français et espagnol. Une heure hebdomadaire a été dédiée au projet et a permis d'étudier différents projets durables locaux, mais aussi à travers le monde. Les élèves ont vu des films en lien avec le sujet, effectué plusieurs sorties pédagogiques dans les lieux durables de Romainville et d'ailleurs. Le voyage de 5 jours a permis d'aller à la rencontre du peuple sami (une correspondance par mail avec une association sami s'étant établie avant le voyage) et de découvrir les éco-quartiers et autres pratiques écologiques à Stockholm.

Les élèves se sont impliqués dans toutes les différentes étapes du projet et notamment sur la recherche de financement. L'heure hebdomadaire leur a également permis de réaliser des exposés, préparer des interviews, réaliser un film, créer un padlet ... Tous ces différents supports ont été présentés lors de différents événements au sein de l'établissement. L'équipe a même organisé un plogging suédois (mélange de jogging et de ramassage de déchets) dans les rues de Romainville à son retour de voyage.



### Collège Jean Lurçat à Saint-Denis – Voyage à Rome

Deux classes en LV1 et LV 2 italien du collège Jean Lurçat à Saint-Denis ont participé activement au projet « Roma caput mundi ». Une correspondance a été initiée avec des élèves italiens via la plateforme e-twinning et a permis de préparer les visites prévues à Rome. Par ailleurs, un EPI « Création et culture artistique » a été mis en place autour de la thématique « Comment s’amusaient les romains? ». Les élèves ont visité différents sites emblématiques : thermes de Cluny, Musée du Louvre... A partir des informations recueillies, ils ont ainsi créé un guide virtuel sur l’influence des romains à Paris, destiné notamment à leurs correspondants italiens. Le voyage a eu lieu à Rome en mai 2017. Les élèves ont pu découvrir les sites de la Rome antique, ainsi que la partie baroque de la ville et le Vatican. Ils ont été guidés par leurs correspondants italiens. Les échanges entre élèves des deux nationalités se sont poursuivis après le voyage. Plusieurs expositions ont été organisées et le guide a été mis à disposition au CDI.



## Critères de sélection

### **Le projet pédagogique doit être pluridisciplinaire et complet**

Il est important que le projet présenté repose sur un fil conducteur thématique **impliquant plusieurs disciplines scolaires**.

Tous les temps du projet, y compris ceux de préparation et de valorisation, doivent être envisagés comme des occasions de **travailler le lien entre l'expérience du voyage, les savoirs scolaires et les savoirs-être**. Cela signifie notamment que les élèves doivent être associés activement à la préparation du voyage et que la dynamique pédagogique impulsée lors du voyage doit être prolongée au sein de la classe et à l'échelle de l'établissement.

Par ailleurs, les objectifs pédagogiques visés par le projet doivent être précis et les étapes du voyage un moyen de les atteindre.

### **Le projet doit s'inscrire dans la durée**

Le projet doit s'étendre sur toute l'année scolaire, comprendre au moins un voyage scolaire et plusieurs actions (sortie(s) scolaire(s), exposition(s)...) qui constitueront des jalons d'étapes du projet.

### **L'ouverture culturelle doit être tangible**

Le projet doit comprendre un échange linguistique et/ou autour d'une thématique avec des correspondants (sur place ou par voie électronique, en amont ou pendant le voyage).

### **Le projet doit être restitué et valorisé**

La commission privilégiera les projets qui prévoient une véritable valorisation pédagogique et s'appuieront sur plusieurs actions impliquant les autres élèves du collège, les familles, et les acteurs du territoire (associations culturelles, clubs sportifs, structures municipales...).

### **Le projet doit rayonner au sein de l'établissement**

Il doit impliquer le plus grand nombre d'élèves: au moins un groupe classe doit bénéficier du voyage scolaire et la commission privilégiera les projets associant les autres élèves de l'établissement lors des sorties préparatoires.

Il doit associer la communauté pédagogique dans son ensemble. Une attention particulière sera portée à la composition de l'équipe organisatrice: parité homme/femme, diversité des profils professionnels - enseignant, CPE, ATTEE.

### **L'équilibre sur le territoire**

La commission veillera également à maintenir un équilibre entre l'ensemble des collèges du département. C'est pourquoi un même établissement ne pourra toucher plus de 15.000 euros de subvention par session, quel que soit le nombre de projets déposés.

### **La participation financière des familles**

S'il est important que les familles participent dans la mesure de leurs moyens au financement du voyage, cette contribution doit être la plus raisonnable possible afin de permettre à tous de partir, et de garantir l'équilibre budgétaire du voyage.





Vous êtes à la recherche de partenaires pour organiser votre projet pédagogique?

**ETWINNING:** vous cherchez des correspondants pour vos élèves? Pensez à [www.etwinning.fr](http://www.etwinning.fr)!

etwinning est une action transversale du programme de la Commission Européenne «<http://ec.europa.eu/education/>» Education et Formation tout au long de la vie». Ce programme, lancé en 2005, encourage la coopération pédagogique en Europe via l'utilisation des TICE. Etwinning offre ainsi aux enseignants des 33 pays participants la possibilité d'entrer en contact pour mener des projets d'échange à distance avec leurs élèves. Ce dispositif se caractérise par sa grande flexibilité, autant en ce qui concerne le nombre de partenaires possible, que les langues d'échange (il y en a 23 à l'heure actuelle), les thématiques, la durée des projets, les outils utilisés, etc.

L'équipe Odyssée Jeunes se tient également à votre disposition pour vous mettre en relation avec différents partenaires qui pourront vous aider à préparer votre voyage sur le plan pédagogique, vous proposer des visites/ateliers divers: centre de ressources Via le monde, Archives Départementales et Diplomatiques, Musée national de l'histoire de l'immigration, etc.

Le Département est labellisé Centre d'Information Europe Direct et peut faire intervenir des euro-députés ou étudiants en Erasmus dans vos classes.

## Répondre à l'appel à projets

### Comment présenter un projet ?

Vous devez compléter un formulaire de demande de subvention sur [www.odysseejeunes.com](http://www.odysseejeunes.com)

Avant de compléter ce formulaire, vous devez obtenir l'accord de votre chef d'établissement ou la délibération du Conseil d'Administration de l'établissement donnant son accord sur le projet (vous aurez besoin de l'un de ces documents pour finaliser votre demande).

### Quand présenter votre projet ?

Pour des projets qui doivent démarrer au cours de l'année scolaire 2018/2019, vous devez présenter votre projet entre le 10/09/2018 et le 15/10/2018 ou entre le 18/03/2019 et le 18/04/2019.

### Comment est déterminé le montant de la subvention ?

Le montant de la subvention est déterminé par la commission en fonction du budget du projet présenté et de la demande de financement faite par le référent. La commission tient également compte de la participation financière dévolue aux familles, du critère de classement des établissements (REP, REP+...) et de celui de la spécificité des publics (ULIS, SEGPA...). Pour rappel, le montant maximum accordé n'ira pas au-delà de 15.000€ par établissement pour chaque session.

### L'annonce des décisions et le versement de la subvention

Les décisions de la commission seront communiquées au référent, par courriel, dans les deux mois qui suivent la clôture de l'appel à projets.

Pour les projets retenus par la commission, le référent recevra un courriel indiquant le montant de la subvention.



La subvention sera versée sur le compte de l'établissement en deux temps: 2/3 du montant de la subvention seront versés immédiatement après la commission, 1/3 du montant de la subvention sera versé après le voyage scolaire, à la réception d'un bilan du projet.

**En cas de non-utilisation de la subvention :**

Il peut arriver que des projets pédagogiques n'aboutissent pas. Dans ce cas, vous devrez reverser tout reliquat supérieur à 1000 euros au mécène, qu'il conviendra de contacter via l'équipe Odyssée Jeunes.

**Cadre juridique du projet**

Le voyage Odyssée Jeunes s'inscrit dans le cadre de la circulaire n° 2011-117 du 3 août 2011. Nous vous invitons à la consulter en ligne sur le site de l'Education Nationale: [eduscol.education.fr](http://eduscol.education.fr)

## Comment préparer son dossier

**Le projet**

Nombre de participants au projet  
Nombre de participants au voyage  
Niveau(x) des élèves participants et nombre d'élèves correspondant  
Classe(s) des élèves participants

**Quels sont les objectifs pédagogiques du projet ?**

Précisez le diagnostic pédagogique qui motive votre projet de voyage.

Vous devez préciser quels sont les objectifs du voyage présenté en les déclinant par discipline. Quelles notions les élèves vont-ils aborder? Quelles questions vont être approfondies? Comment sont-elles liées à celles étudiées en classe?

**Quelles sont les actions prévues (événements, sorties scolaires, ateliers...) tout au long du projet ?**

Merci de préciser le public ciblé par ces différentes actions (élèves du collège, parent d'élèves, habitants du quartier...) et d'indiquer le calendrier global du projet.

**Comment les élèves vont-ils être impliqués dans la conception, la réalisation et l'exploitation du projet ?**

Vous pouvez expliquer le rôle des élèves participants.

**Comment ce projet s'inscrit-il dans le projet d'établissement ?**

**Comment envisagez-vous l'évaluation de ce projet ?**

Vous devez préciser les indicateurs (éléments quantifiables et mesurables) et les outils sur lesquels vous vous appuyez pour déterminer ce qui vous a permis d'atteindre les objectifs que vous avez fixé, et les points à améliorer.

**Comment envisagez-vous de réinvestir les acquis du voyage dans les apprentissages scolaires ?**

Précisez comment les élèves valoriseront le projet et le voyage en direction des élèves de leur niveau.

Quelles actions sont prévues pour restituer le projet au sein de l'établissement mais aussi en direction des parents des élèves et du territoire (écoles du secteur, commune, département).



### ...Le voyage

#### Destination

##### Dates de voyage envisagées

Veillez noter que si le projet ne s'inscrit pas dans le cadre d'un partenariat scolaire, la durée du voyage ne doit pas excéder cinq jours pris sur le temps scolaire. Pour en savoir plus, consultez la circulaire du Ministère de l'Éducation Nationale (lien: [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=57074](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=57074))

Hébergement principal (liste de choix) chez l'habitant, internat (partenariat local), auberge de jeunesse, hôtel.

Transport principal (liste de choix) train, bus, avion, ferry.

#### Pouvez-vous décrire le déroulé du voyage?

Pouvez-vous décrire le programme des activités du voyage. Attention ces activités doivent être mises en lien avec les objectifs pédagogiques du projet.

De quelle façon les élèves qui participent au voyage sont-ils sélectionnés?



### Budget total du projet et du voyage

Le budget du projet, présenté à l'équilibre, doit faire figurer sur toute la durée du projet les différents types de dépenses et les principales sources de financement.

<u>Affectation des dépenses</u>		<u>Origine des ressources</u>	
<u>Projet</u>	..... €	Participation de l'établissement	..... €
Activités	..... €	Partenaires publics (collectivités et entreprises publiques...)	..... €
Matériel	..... €	Précisez les partenaires publics:	..... €
Événement	..... €	Partenaires privés (entreprises, associations et fondations...)	..... €

<u>Voyage</u>	..... €	Précisez les partenaires privés:	..... €
Transport	..... €	Participation des familles	..... €
Hébergement / Restauration	..... €	Subvention Odyssee Jeunes	..... €
		Autres:	..... €
Activités et visites	..... €		
Autres:	..... €		
<u>Total des dépenses</u>	..... €	<u>Total des ressources</u>	..... €



## Contacts

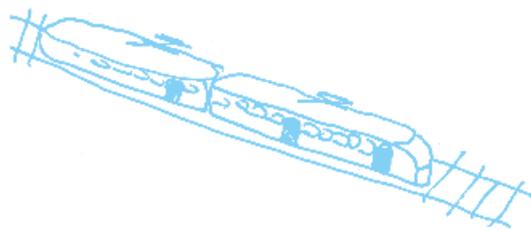
Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis  
Direction de l'Éducation et de la Jeunesse  
Service du Projet Educatif et de la Jeunesse

Natacha Carré

01 43 93 40 92

01 43 93 69 54

[ncarre@seinesaintdenis.fr](mailto:ncarre@seinesaintdenis.fr)



**Session 1 – Du lundi 10 septembre 2018 au lundi 15 octobre 2018 inclus**  
**Session 2 – Du lundi 18 mars 2019 au jeudi 18 avril 2019 inclus**



[www.odysseejeunes.com](http://www.odysseejeunes.com)



**FONDATION  
BNP PARIBAS**

Sous l'égide de la Fondation de France

**seine-saint-denis**  
LE DÉPARTEMENT



académie  
Créteil

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
Seine-Saint-Denis